



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E181491 VALABLE JUSQU'AU 11/02/2026

ÉDITÉ LE 11/11/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/07/2019

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ANGERS 852297217

Siret : 852 297 217 00022

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5412579

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 145866509

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 145866509

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Raison sociale : ATELIER LIGNUM

502 IMPASSE PIERRE-GILLES DE GENNES (LE FUILET)  
PARC D'ACTIVITES DES ALLIES  
LE FUILET

49270 MONTREVAULT-SUR-EVRE

Téléphone : 02 41 63 65 10

Portable : 06 72 74 40 82

Fax :

Site Internet : <http://www.facebook.com/profile.php?id=10005752830>

E-mail : [contact@atelier-lignum.fr](mailto:contact@atelier-lignum.fr)

Responsabilité légale :

TOUBLANC SEBASTIEN GÉRANT / GATE-JOLIVET RODOLPHE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	02/02/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	12/02/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	26/03/2025

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.